

Perfectionnements apportés aux appareils photographiques.

M. FRÉDÉRIC KAFTANSKI résidant en France (Seine).

Demandé le 3 décembre 1957, à 11^h 12^m, à Paris.

Délivré le 9 mars 1959. — Publié le 18 septembre 1959.

(Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'article 11, § 7, de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.)

La présente invention concerne des perfectionnements aux appareils photographiques, ces perfectionnements permettant de simplifier la manipulation desdits appareils et d'augmenter leurs possibilités d'utilisation.

Selon un premier perfectionnement, le corps d'appareil présente un boîtier contenant le film, pourvu d'une fenêtre d'exposition située entre deux logements pour les bobines, ledit boîtier présentant un compteur des vues déjà exposées et éventuellement un bouton de rappel du film, ce boîtier étant susceptible d'être assemblé avec un couvercle qui forme la partie supérieure de l'appareil et qui est solidaire d'une plaque porteuse de l'objectif, du diaphragme et de l'obturateur, ce couvercle contenant le mécanisme d'avance du film et d'armement de l'obturateur, un élément compteur et au moins un viseur.

Selon un autre perfectionnement, la fenêtre d'exposition est associée avec des volets mobiles réduisant le format de la fenêtre et manœuvrés de l'extérieur par une commande appropriée.

Selon un autre perfectionnement encore, le dispositif d'armement et de transport du film est manœuvré par un levier qui est associé avec une butée à positions variables limitant la course dudit levier, ladite butée étant elle-même manœuvrée en même temps que les volets réducteurs de format.

Selon une particularité de l'invention, les volets réducteurs de format manœuvrent en outre des volets réducteurs du champ du viseur de cadrage.

Selon un autre perfectionnement enfin, un viseur posemètre est associé au viseur de cadrage et ce viseur posemètre contient un coin optique à transparence variable face auquel défile une bande transparente, manœuvrée par la commande des diaphragmes, cette bande portant des chiffres indicatifs du choix des vitesses d'obturation, la vitesse correcte correspondant au dernier signe visible dans ce viseur posemètre.

La description qui va suivre, en regard du dessin

annexé à titre d'exemple non limitatif, permettra de bien comprendre comment l'invention est mise en pratique.

La fig. 1 montre en perspective le corps d'appareil dans lequel le boîtier est séparé du mécanisme.

La fig. 2 montre une vue de face du dispositif de manœuvre des volets réducteurs de format et de la butée d'armement, de façon schématique et partielle.

La fig. 3 montre schématiquement en plan la position de ce mécanisme pour le formant le plus grand.

La fig. 4 montre de même la position pour le format réduit.

La fig. 5 montre schématiquement le mécanisme du viseur photométrique.

La fig. 6 montre une vue du dessus correspondant à la figure 5.

Comme on le voit sur la fig. 1, l'appareil comporte un boîtier 1 destiné à contenir le film et ce boîtier est pourvu d'une fenêtre d'exposition 2 située au fond d'une chambre 3 encadrée de part et d'autre par des logements de bobines. Bien entendu, la fenêtre 2 est pourvue d'un masque dont la manœuvre est enclenchée avec celle du verrouillage du carter du mécanisme ci-dessous décrit, de façon que ledit carter ne puisse être détaché du boîtier que masque fermé et que ledit masque ne puisse être ouvert que carter verrouillé. Le logement 4 pour la bobine pleine est surmonté par un bouton moleté plat 5 de rappel du film. Le logement 6 où l'on emmagasine la partie exposée du film présente un entraînement 7 et un disque compteur 8 pourvu d'un entraînement 9. Ce boîtier est susceptible d'être coiffé par un mécanisme sous carter 10. Ce carter forme une barrette susceptible d'être appliquée sur le boîtier, la barrette recouvrant le bouton 5, l'entraînement 7 et le compteur 8. Cette barrette laisse apparaître un viseur de cadrage 11, un viseur photométrique 12 qui sera décrit ci-après, un élément de compteur 13 et un